



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ de: Lyreco Pro Sanitary cleaner

Date de révision: mercredi 14 novembre 2018

## 1 RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise:

### 1.1 Identificateur de produit:

Lyreco Pro Sanitary cleaner

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

Nettoyant sanitaires pour usage professionnel

Concentration d'utilisation: /

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

**Lyreco**

Rue du 19 Mars 1962

59770 Marly, France

Tél: +33327236400 — Fax:

E-mail: Group.marketing@lyreco.com — Site web: <http://www.lyreco.com/>

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

FR: + 33 (0)1 45 42 59 59 // BE: +32 70 245 245 // LU: (+352) 8002-5500 // CH: +41 44 251 51 51 (145)

## 2 RUBRIQUE 2: Identification des dangers:

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange:

Classification de la substance ou du mélange conformément règlement (UE) 1272/2008:

### 2.2 Éléments d'étiquetage:

Pictogrammes:

Mention d'avertissement:

aucun

Mentions de danger:

: aucun

Conseils de prudence:

: aucun

Contient:

aucun

### 2.3 Autres dangers:

aucun

## 3 RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants:

C8-10 D-glucoside	< 5%	Numéro CAS: 68515-73-1 EINECS: 500-220-1 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119488530-36 Classification CLP: <b>H318 Eye Dam. 1</b>
Acide citrique	< 5%	Numéro CAS: 77-92-9 EINECS: 201-069-1 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457026-42 Classification CLP: <b>H319 Eye Irrit. 2</b>
Octyl sulfate de sodium	< 5%	Numéro CAS: 142-31-4 EINECS: 205-535-5 Numéro d'enregistrement REACH: Classification CLP: <b>H315 Skin Irrit. 2 H318 Eye Dam. 1</b>

Le texte intégral des phrases H & R mentionnées dans cette section figure à la section 16.

## 4 RUBRIQUE 4: Premiers secours:

### 4.1 Description des premiers secours:

En cas de troubles sévères ou persistants, toujours consulter un médecin le plus rapidement possible.

<b>Contact avec la peau:</b>	rincer à l'eau.
<b>Contact avec les yeux:</b>	rincer d'abord avec beaucoup d'eau puis consulter un médecin si nécessaire.
<b>Ingestion:</b>	rincer d'abord avec beaucoup d'eau, consulter un médecin si nécessaire.
<b>Inhalation:</b>	en cas d'inconfort sévère ou persistant : déplacer à l'air frais et consulter un médecin

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

<b>Contact avec la peau:</b>	aucun
<b>Contact avec les yeux:</b>	rougeur, douleur, mauvais aspect
<b>Ingestion:</b>	diarrhée, céphalée, crampes abdominales, somnolence, vomissements
<b>Inhalation:</b>	aucun

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

aucun

## 5 RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie:

### 5.1 Moyens d'extinction:

CO2, mousse, poudre, eau pulvérisée

## 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

aucun

## 5.3 Conseils aux pompiers:

**Produits extincteurs à éviter:** aucun

# 6 RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

## 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Ne pas marcher dans les substances répandues au sol ni les toucher et éviter d'inhaler les émanations, fumées, poussières et vapeurs en restant au vent. Ôter tout vêtement contaminé et tout équipement de protection contaminé après usage et le mettre au rebut de manière sûre

## 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

ne pas déverser dans des égouts ou dans l'eau libre.

## 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Récupérer le produit et placer dans un conteneur fermé. Eventuellement retirer à l'aide d'un matériau absorbant.

## 6.4 Référence à d'autres sections:

pour plus d'informations voir les rubriques 8 et 13

# 7 RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage:

## 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

manipuler avec prudence afin d'éviter tout déversement.

## 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

conserver dans un contenant scellé dans une salle fermée et ventilée, à l'abri du gel.

## 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Nettoyant sanitaires pour usage professionnel




# 8 RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle:

## 8.1 Paramètres de contrôle:

Liste des ingrédients dangereux à la section 3, dont les valeurs TLV sont connues  
éthanol 1,907 mg/m<sup>3</sup>, Méthyléthylcétone 600 mg/m<sup>3</sup>, Alcool isopropylique 424 mg/m<sup>3</sup>

## 8.2 Contrôles de l'exposition:

<b>Protection respiratoire:</b>	pas besoin de moyens de protection respiratoire. En cas d'exposition nocive, utilisez des masques antigaz du type ABEK. A utiliser éventuellement avec une ventilation d'extraction suffisante.	
---------------------------------	---	--

<b>Protection de la peau:</b>	manipuler avec des gants en butyl (EN 374). Délai de rupture > 480' Épaisseur 0,7 mm. Contrôler les gants minutieusement avant l'usage. Retirer les gants convenablement, sans toucher l'extérieur avec les mains nues. Le caractère approprié pour un poste de travail spécifique doit faire l'objet d'une concertation avec le fabricant des gants de protection. Laver et sécher vos mains.	
<b>Protection des yeux:</b>	garder un flacon d'eau pour bains oculaires à portée de main. Lunettes de protection bien ajustées. Si de très importantes quantités de produit sont utilisées, porter un masque et une combinaison de protection.	
<b>Autre protection:</b>	vêtements imperméables. Le type d'équipement de protection dépend de la concentration et de la quantité de substances dangereuses sur le poste de travail en question.	

## 9 RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques:

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

<b>Point de fusion/trajet de fusion:</b>	0 °C
<b>Point d'ébullition/trajet d'ébullition:</b>	78 °C — 245 °C
<b>pH:</b>	3,7
<b>pH 1% dilué dans l'eau:</b>	/
<b>Pression de vapeur/20°C:</b>	5 850 Pa
<b>Densité de vapeur:</b>	sans objet
<b>Densité relative/20°C:</b>	1,0310 kg/l
<b>Aspect/20°C:</b>	liquide
<b>Point d'éclair:</b>	/
<b>Inflammabilité (solide, gaz):</b>	sans objet
<b>Température d'auto-inflammabilité:</b>	370 °C
<b>Limite supérieure d'inflammabilité ou limites d'explosivité (Vol %):</b>	19,000 %
<b>Limite inférieure d'inflammabilité ou limites d'explosivité(Vol %):</b>	1,400 %
<b>Propriétés explosives:</b>	sans objet
<b>Propriétés comburantes:</b>	sans objet
<b>Température de décomposition:</b>	/
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	complètement soluble
<b>Coefficient de partage: n-octanol/eau:</b>	sans objet
<b>Odeur:</b>	caractéristique
<b>Seuil olfactif:</b>	sans objet
<b>Viscosité dynamique, 20°C:</b>	1 mPa.s
<b>Viscosité cinématique, 40°C:</b>	1 mm <sup>2</sup> /s
<b>Taux d'évaporation (n-BuAc = 1):</b>	2,000

### 9.2 Autres informations:

<b>Composé organique volatile (COV):</b>	0,15 %
<b>Composé organique volatile (COV):</b>	9,265 g/l
<b>Épreuve de combustion entretenue:</b>	/

## 10 RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité:

### 10.1 Réactivité:

stable sous conditions normales.

### 10.2 Stabilité chimique:

Éviter des températures extrêmement élevées ou basses

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

aucun

### 10.4 Conditions à éviter:

Protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.

### 10.5 Matières incompatibles:

acides, bases, oxydants, réducteurs

### 10.6 Produits de décomposition dangereux:

ne se décompose pas lors d'une utilisation normale

## 11 RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques:

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques:

Au sujet de la préparation même : aucune information complémentaire disponible

**Toxicité aiguë calculée, ETA orale:** /

**Toxicité aiguë calculée, ETA cutanée:** /

C8-10 D-glucoside	DL50 orale, rat: $\geq 5,000$ mg/kg DL50 dermale, lapin: $\geq 5,000$ mg/kg CL50, Inhalation, rat, 4h: $\geq 50$ mg/l
Acide citrique	DL50 orale, rat: $\geq 5,000$ mg/kg DL50 dermale, lapin: $\geq 5,000$ mg/kg CL50, Inhalation, rat, 4h: $\geq 50$ mg/l
Octyl sulfate de sodium	DL50 orale, rat: $\geq 5,000$ mg/kg DL50 dermale, lapin: $\geq 5,000$ mg/kg CL50, Inhalation, rat, 4h: $\geq 50$ mg/l

## 12 RUBRIQUE 12: Informations écologiques:

### 12.1 Toxicité:

C8-10 D-glucoside	CL50 (Poisson): 190 mg/l (96h) (Danio rerio) CE50 (Daphnies): $>100$ mg/l (48h) CSEO (Daphnies): $>100$ mg/l (72h) CE50 (Algues): 37 mg/l (72 h) (Scenedesmus subspicatus)
-------------------	---

Acide citrique	CL50 (Poisson):	440 - 760 mg/l (48h)
	CL50 (Daphnies):	1535 mg/l (24h)
	CE50 (Daphnies):	1535 mg/l (24h)
Octyl sulfate de sodium	CL50 (Poisson):	100 mg/L (4d)
	CSEO (Poisson):	1,357 mg/L (42d)
	CE50 (Daphnies):	100 mg/L (48h)

### 12.2 Persistance et dégradabilité:

Les tensioactifs contenus dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité définis dans le règlement (CE) N° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation:

Aucune information complémentaire disponible

### 12.4 Mobilité dans le sol:

**Classe de pollution des eaux, WGK 1 (AwSV):**

**Solubilité dans l'eau:** complètement soluble

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB:

Aucune information complémentaire disponible

### 12.6 Autres effets néfastes:

Aucune information complémentaire disponible

## 13 RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination:

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets:

Dans les concentrations données, le produit peut être rejeté dans des égouts à condition d'être neutralisé jusqu'au pH 7. Les éventuelles mesures limitatives prises par les autorités locales doivent toujours être respectées.

## 14 RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport:

### 14.1 Numéro ONU:

non applicable

### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies:

ADR, IMDG, ICAO/IATA non réglementé

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport:

**Classe(s):** non applicable

**Numéro d'identification du danger:** non applicable

### 14.4 Groupe d'emballage:

non applicable

#### 14.5 Dangers pour l'environnement:

pas dangereux pour l'environnement

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

**Caractéristiques de danger:** non applicable

**Indications supplémentaires:** non applicable

## 15 RUBRIQUE 15: Informations réglementaires:

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

**Classe de pollution des eaux, WGK 1 (AwSV):**

**Composé organique volatil (COV):** 0,150 %

**Composé organique volatil (COV):** 9,265 g/l

**Étiquetage par Règlement (CE) 648/2004:** Agents de surface non ioniques < 5%, Agents de surface anioniques < 5%, Parfums (Limonene)

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Aucune donnée disponible

## 16 RUBRIQUE 16: Autres informations:

### Signification des abréviations utilisées dans la fiche de données de sécurité:

<b>ADR:</b>	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
<b>BCF:</b>	Facteur de bioconcentration
<b>CAS:</b>	Chemical Abstracts Service
<b>CLP:</b>	Classification, Labelling and Packaging of chemicals
<b>EINECS:</b>	European INventory of Existing Commercial chemical Substances
<b>Nr.:</b>	Numéro
<b>PTB:</b>	persistant, toxique et bioaccumulable
<b>TLV:</b>	Threshold Limit Value
<b>VPVB:</b>	substances très persistantes et très bioaccumulables
<b>WGK:</b>	Classe de pollution des eaux
<b>WGK 1:</b>	peu dangereux pour l'eau
<b>WGK 2:</b>	dangereux pour l'eau
<b>WGK 3:</b>	extrêmement dangereux pour l'eau

### Signification des Phrases H utilisées dans la fiche de données de sécurité:

: aucun **H315 Skin Irrit. 2:** Provoque une irritation cutanée. **H318 Eye Dam. 1:** Provoque de graves lésions des yeux. **H319 Eye Irrit. 2:** Provoque une sévère irritation des yeux.

### Motif de révision, modifications des éléments suivants:

Rubriques: 3, 9.2, 15, 15.1

**Numéro de référence SDS:**

ECM-108969,00

*Cette fiche d'informations de sécurité a été rédigée conformément à l'annexe II/A du règlement (UE) N° 2015/830. La classification a été calculée conformément au règlement européen 1272/2008 avec ses amendements respectifs. Elle a été rédigée avec le plus grand soin. Néanmoins, nous déclinons toute responsabilité pour tout dégât de toute sorte provoqué par l'utilisation des présentes données ou du produit concerné. Pour utiliser cette préparation en vue d'une expérimentation ou d'une nouvelle application, l'utilisateur devra procéder lui-même à une étude du caractère approprié et de la sécurité du matériau.*